

Vi Burnal

MAI 2023



BULLETIN COMMUNAL DE BURDINNE

BURDINNE | HANNECHE | OTEPPE | MARNEFFE | LAMONTZEE

Photo : Alex Trimboli

VOTRE ADMINISTRATION

POUR MIEUX VOUS SERVIR, VOTRE ADMINISTRATION VOUS REÇOIT SUR RENDEZ-VOUS

Lundi :	De 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 17h00 <i>Permanence Population jusque 19h00</i>
Mardi :	Nous travaillons à bureaux fermés
Mercredi :	De 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 17h00
Jeudi :	De 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 17h00
Vendredi :	De 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 15h30

POUR PRENDRE VOS RENDEZ-VOUS :

1 UTILISEZ NOTRE E-GUICHET !

Pour les services population, Etat-civil et urbanisme

2 CONTACTEZ NOS SERVICES

Direction Générale - Mme BOLLY	085/51.97.17	<i>directiongenerale@burdinne.be</i>
Direction Financière - Mme DONJEAN	085/51.97.35	<i>gaetanedonjean@msn.com</i>
Direction Travaux - Mme PINDEVILLE	0479/92.08.71	<i>directiontravaux@burdinne.be</i>
Population	085/51.97.10	<i>population@burdinne.be</i>
Etat Civil - Etrangers	085/51.97.13	<i>etat-civil@burdinne.be</i>
Urbanisme	085/51.97.15	<i>urbanisme@burdinne.be</i>
Taxes - Cimetières	085/51.97.28	<i>finances@burdinne.be</i>
Environnement (mercredi et jeudi)	085/51.97.14	<i>agentconstatateur@burdinne.be</i>
Eco-passeur (lundi et mardi)	085/51.97.36	<i>energie@burdinne.be</i>
Communication/Développement Local	085/51.97.18	<i>adl@burdinne.be</i>
Accueil Temps Libre	085/51.97.19	<i>atl@burdinne.be</i>
Sports - Jeunes	085/51.97.16	<i>sports@burdinne.be</i>

POUR VOS DÉMARCHES AUPRÈS DES SERVICES POPULATION ET ÉTAT CIVIL, UTILISEZ NOTRE E-GUICHET !

Facile et rapide, vous pouvez désormais

- **Télécharger gratuitement et presque instantanément vos documents** en utilisant une connexion sécurisée (avec votre carte d'identité ou It's me);
- Introduire votre **demande de changement d'adresse**;
- Faire vos déclarations de **vaccination antipoliomyélitique**;
- Demander vos nouveaux **codes pin et puk** pour vos cartes d'identité;
- ...

SOMMAIRE

- 3 Edito
- 4 Population
- 6 Enfance
- 7 Sport
- 8 Zéro Déchet
- 10 Acteurs Locaux
- 11 Energie
- 12 Mobilité
- 13 Centre Culturel
- 15 Dernières infos
- 16 Via Associative

SUIVEZ L'ACTUALITÉ COMMUNALE



www.burdinne.be



Commune de Burdinne

UNE NOUVELLE ANNEE PLEINE DE BEAUX PROJETS

Chèr(e)s concitoyen(ne)s

Le mois de mai pointe le bout de son nez et nous nous prenons à rêver aux belles journées chaudes qui, à l'heure où j'écris ces quelques lignes, se font attendre.

Heureusement, le programme des prochaines semaines que nous annoncent cette nouvelle édition du « Li Burnal » nous offre de belles perspectives de divertissement. On vous invite à participer nombreux au mois du sport et sa traditionnelle descente de la Lesse mais surtout au « Fun Day » du 21 mai, journée familiale dédiée au sport. Cet évènement sera ponctué par la remise des mérites sportifs burdinnois. C'est un moment qui me tient particulièrement à cœur car nous avons, au sein de nos villages de nombreux sportifs. Ceux-ci sont des exemples que nous devons absolument mettre à l'honneur.

Dans un tout autre registre nettement moins sympathique mais tout aussi important, je tenais à vous dire deux mots sur l'épuration. Comme vous avez pu le lire, notre commune est en zone d'épuration individuelle, ce qui vous contraint, en cas de rénovation ou de construction d'installer une station d'épuration individuelle. De plus en plus de logements de notre belle commune en sont équipés et nous devons en être heureux cependant il y a encore un grand travail à faire quand on voit la qualité des eaux de certains petits cours d'eau de nos villages. Il est donc essentiel que l'idée d'un jour installer une station d'épuration reste dans nos esprits et cela, même si nous habitons une ancienne maison.

Après ces quelques réflexions, en espérant vous croiser à l'une ou l'autre des activités proposées ou, tout simplement au détour d'une rue de notre belle commune, je vous souhaite un heureux printemps, annonciateur d'un encore plus bel été Bonne lecture.

Votre Bourgmestre, Frédéric Bertrand



INFO POPULATION

VOS DOCUMENTS D'IDENTITÉ, SVP !

Le printemps est enfin là ! Le temps est peut être venu de penser à vos futures vacances !

N'oubliez pas de vérifier la validité de vos documents d'identité et d'introduire vos demandes à temps.

Retrouvez ci-dessous les informations pratiques concernant la validité de **votre permis de conduire**.

En pratique :

Délai d'obtention : 1 semaine

Prix :

- Permis de conduire : 27 €
- Permis de conduire provisoire : 23,50 €
- Permis de conduire international : 23 €

1

Permis de conduire "Format carte bancaire"

Ce modèle a une durée de validité de 10 ans. Désormais, les détenteurs de ce type de permis recevront un courrier postal du SPF Mobilité afin de les avertir qu'il est bientôt temps de renouveler leur permis de conduire, et ce, 2 mois avant la fin de validité de leur permis.

2

Permis de conduire "Format papier"

Avez-vous encore un permis de conduire format papier ? Celui-ci **reste valable jusqu'en 2033**. Vous ne devez demander un nouveau permis de conduire:

- qu'en cas de perte, de vol, de détérioration ou d'illisibilité de votre permis ;
- lorsque il n'y a plus de ressemblance à la photo sur le permis de conduire ;
- lorsque le permis de conduire a été retiré par une autorité étrangère.

Votre permis de conduire papier **reste valable à l'étranger**, suivant la réglementation du pays, tout comme le modèle au format carte bancaire.

- Votre permis de conduire national est suffisant pour les pays de **l'Union européenne**.
- Pour les pays hors Union européenne, signataires de la **Convention de Vienne**, vous devez demander un permis de conduire international auprès de l'administration communale (Attention : le permis de conduire international doit toujours être accompagné de votre permis de conduire national).



PENSEZ ÉGALEMENT À VÉRIFIER LES DOCUMENTS DE VOS ENFANTS !

Petit rappel : en dessous de 12 ans, vos enfants ont besoin d'une Kids 'id pour voyager à l'étranger.

Infos - Service population

085/51.97.10 - population@burdinne.be

INFO POPULATION

ÉPURATION INDIVIDUELLE DES EAUX

La commune de Burdinne est reprise intégralement, à une exception près, en zone autonome au Plan d'Assainissement par Sous-bassin Hydrographique (PASH). Au sein d'une telle zone, l'objectif est d'assurer une épuration individuelle pour chaque habitation. En effet, contrairement au fonctionnement d'une zone collective, aucune station d'épuration collective n'opère l'assainissement des eaux en aval du réseau.

Également, même si des canalisations de récolte des eaux existent dans certaines rues de notre commune, celles-ci n'ont aucunement la qualité d'égout. Des obligations d'assainissement et de rejet des eaux (reprises à l'article R.279 du Code de l'eau) existent pour les nouvelles constructions et les transformations importantes soumises à permis d'urbanisme. Cette obligation ne concernant qu'une fraction du parc immobilier



un enjeu environnemental important consiste à doter les anciennes habitations d'un Système d'Épuration Individuelle (SEI) agréé. Dans cette optique, une prime existe pour l'installation ou la réhabilitation d'un tel système. Vous trouverez les documents relatifs sur le site du SPFE ainsi que davantage d'informations sur le site du Contrat de Rivière Meuse Aval.

*Informations et contact : Thibaut Mortier - CATU
urbanisme@burdinne.be - 085/51.97.15*

CHANTIER DE LA GARE

Les aménagements se poursuivent sur le site de l'ancienne gare afin de bientôt accueillir le service voirie. L'entreprise de IRENO-ZUNE a été mandatée pour la rénovation de la toiture comprenant également le remplacement de la charpente. ALLYSMAT SPRL quant à elle s'occupera des menuiseries extérieures et du sablage.



ENTRÉE GRATUITE À L'HIRONDELLE !

L'Hirondelle a réouvert ses portes au public depuis le 1er avril dernier, la saison s'étendra jusqu'au 05 novembre. Pendant celle-ci, vous le saviez peut-être déjà, les Burdinnois peuvent profiter gratuitement des infrastructures de l'Hirondelle !

Pour ce faire, il suffira de présenter une composition de ménage lors de votre premier passage de la saison. Vous pouvez facilement vous procurer celle-ci via notre E-Guichet.

Par la suite, votre carte d'identité vous sera demandée à chaque passage afin de recevoir votre bracelet d'entrée.



ENFANCE

LE CONSEIL COMMUNAL DES ENFANTS EN VADROUILLE

**Samedi 11 mars 2023 à 9h45,
le CCE embarque direction Namur
pour la visite du Parlement de
Wallonie.**

Arrivés sur place, nous sommes accueillis par notre guide. Nous passons les étapes de sécurité et nous entrons dans la salle de commission, endroit où les députés travaillent en sous-groupe sur des décrets.

Le guide nous explique que le Parlement ne fait pas que de voter les décrets, il questionne le gouvernement, il écoute et exprime le point de vue des Wallons, il suit de près l'action de l'Union Européenne et est tourné vers le citoyen. Faisant suite aux questions des enfants, il nous explique également le rôle de chacun et la position qu'il occupe dans la pièce.

Nous poursuivons notre visite vers les vestiges au sous-sol. Nous y découvrons une ancienne voie romaine et nous en apprenons un peu plus sur l'histoire du bâtiment.

Figurez vous que, jusqu'à la fin des années 1960, le Saint-Gilles accueillait des vieillards et des orphelins ! Il n'était donc pas vraiment aménagé pour accueillir un parlement.

Beaucoup de choses devaient être restaurées (réparées, reconstruites) avec une difficulté importante pour les architectes : l'édifice est classé, on ne peut donc pas y faire ce que l'on veut.

Nous empruntons alors le chemin menant à la bibliothèque qui se situe au premier étage. Ici, sont classées toutes les discussions



qui se tiennent au sein du parlement (nous pouvons aussi les retrouver en ligne 😊).

Nous terminons notre visite par la salle des séances plénières, lieu où se déroulent tous les débats du parlement. Construite à l'anglaise, les opposants se font face. *Saviez-vous que la distance entre les deux tribunes était égale à la longueur des deux épées...* 😊

LE FRUIT À L'ÉCOLE



Les fruits et les légumes sont des bases essentielles d'une alimentation saine. Et pourtant, les enfants consomment souvent trop peu de fruits par rapport aux recommandations de santé.

C'est pourquoi, nous avons décidé de participer au programme européen "un fruit à l'école". Dans ce cadre, un fruit est distribué gratuitement aux enfants de l'école communale de Marneffe chaque mercredi. Cette action vise à favoriser une alimentation équilibrée pour la santé et l'acquisition de bonnes habitudes alimentaires. En privilégiant les produits locaux et de saison, elle soutient aussi une consommation plus éco-responsable et durable.

SPORT

A VOS MARQUES, PRÊTS, PARTEZ ! CAP SUR LE MOIS DU SPORT

Le mois de mai sera placé sous la thématique du sport à Burdinne. Retrouvez les différentes activités proposées par votre Administration Communale ci-dessous.



18 MAI - DESCENTE DE LA LESSE

La désormais célèbre descente de la Lesse des Burdinnois se déroulera le 18 mai cette année !

Départ en car depuis le terrain de football de Burdinne à 9h00 et retour prévu aux alentours de 18h00.

Infos et inscription : Jérôme Pétré - sport@burdinne.be ou 085/51.97.16



21 MAI - FUNDAY

Une journée sportive pour toute la famille ! Au programme : Olympiades, activités pour les aînés,

Infos et inscription : Jérôme Pétré - sports@burdinne.be ou 085/51.97.16



21 MAI - REMISE DES MÉRITES SPORTIFS

Nous profiterons du mois de sport pour récompenser les résultats de nos sportifs locaux lors de la remise des mérites sportifs.

Vous avez réalisé ou vous connaissez un proche qui a réalisé une belle saison sportive ? *Faites le nous savoir : sports@burdinne.be ou 085/51.97.16*



27 MAI - À LA DÉCOUVERTE DE LA PSYCHOMOTRICITÉ

Votre enfant à 2 ans ou plus ? Vous souhaitez l'inscrire prochainement au cours de psychomotricité ? Accompagnez votre enfant et venez découvrir à quoi ressemblent les sessions de psychomotricité données à Burdinne.

Rendez-vous le 27 mai à 11h à l'école de Marneffe.

Infos et inscription : Jérôme Pétré - sports@burdinne.be ou 085/51.97.16

ZERO DECHET

DÉFI FAMILLE : ATELIERS ET CONSEILS POUR REDUIRE SES DÉCHETS

Le défi famille lancé il y a quelques mois touche aujourd'hui presque à sa fin. Au cours des derniers mois, les familles participantes ont eu l'occasion de participer à différents ateliers. Pendant ceux-ci, elles ont pu en apprendre d'avantage, recevoir des conseils mais aussi échanger entre elles afin de réduire toujours un peu plus leurs déchets.

1

Des collations saines et ZD

Au cours de cet atelier, les familles ont pu découvrir des trucs, astuces et recettes pour préparer des collations toutes aussi saines que Zéro Déchet.

Au menu : fruits séchés, smoothies, cake à la banane, energy balls, pop corn, etc.

2

Le ménage au naturel

En compagnie de Jenny Tuts, les participants ont eu l'occasion de découvrir différentes recettes afin de réaliser eux-mêmes leurs produits ménagers. Une solution écologique mais aussi économique !

Au programme : Désinfectant, produit de lessive, bloc WC, tabs pour le lave vaisselle, etc.

3

Jardin et Compostage

Avec pour exemple le compost du potager collectif, le "pot colle", les familles ont eu l'occasion de découvrir les trucs et astuces pour avoir un bon compost et pour l'utiliser à bon escient dans son jardin.

*Il restera encore 1 atelier découverte "La salle de bain Zéro Déchet".
Ensuite, chacune des familles participantes fera le bilan sur sa réduction des déchets,*



*Informations et contact : Marine Hiclet, référente Zéro Déchet
adl@burdinne.be - 085/51.97.18*

ZERO DECHET

UN PETIT PAS POUR LES ÉLÈVES, UN BON DÉBUT POUR LA PLANÈTE

Au début du mois de janvier, nous, les élèves de 6e primaire de l'école communale de Marneffe, avons réalisé un petit projet autour de la pollution et plus précisément des déchets.



Nous avons cousu des pochettes réutilisables et lavables pour pouvoir y mettre nos collations. Nous remercions d'ailleurs les mamans qui sont venues nous aider.

Quelle était notre motivation ?

La planète est dans un état critique et nous voulons l'aider! Observez la nature, vous verrez que les déchets nous envahissent !

Quelques conseils si vous voulez nous suivre :

- Faites le moins possible de gaspillage alimentaire.
- Essayez d'acheter un maximum en vrac.
- Utilisez une boîte à tartines et une gourde.
- Triez vos déchets pour qu'ils puissent être recyclés
- N'oubliez pas que la nature n'est pas une poubelle.

Sarah H., Florine, Adélaïde, Sarah M., Lila, Juliette S., Aaron, Clément ainsi que tous les autres élèves de P6 de Marneffe.

JAMAIS SANS MA GOURDE

Boire l'eau du robinet est un geste anti-déchet par excellence. Contrairement à l'eau en bouteille, l'eau du robinet ne génère aucun déchet, ni d'emballage, ni de transport... Et elle coûte 36 à 200 fois moins cher que l'eau en bouteille !

Intradel et votre commune vous offrent une prime à l'achat d'une gourde de qualité : 50% de votre facture d'achat (avec un plafond à 15€/personne).

Une bonne gourde?
Suivez le guide et bénéficiez d'une prime jusqu'à 15€

Matériaux ?
ACIER INOXYDABLE (INOX)
Il a l'avantage de garder le contenu au frais.
VERRE
Protégeable avec une housse

CONTENANCE ?
Choix personnel et dépend de l'usage et des conditions :
POUVEZ-VOUS LA REMPLIR RÉGULIÈREMENT ?
OUI / NON
500 ML, 750 ML OU 1 LITRE / 1 LITRE MINIMUM
DEVEZ-VOUS LA TRANSPORTER ?
La gourde peut vite devenir lourde...

ISOTHERME ?
Choix personnel et dépend de l'usage et des conditions :
TRAVAILLEZ-VOUS...
Dehors toute l'année et avez-vous besoin de garder votre boisson fraîche l'été et chaude l'hiver ? / À l'intérieur avec accès aisé à l'eau potable ?
OUI / NON

BOUCHON ?
UNE GOURDE À LARGE GOULOT
Pour faciliter le nettoyage quotidien car toutes les parties de votre gourde doivent être facilement entretenues (bouchon, joint, gourde...)

PIÈCES DÉTACHÉES ?
Vérifiez la disponibilité de pièces détachées en cas de casse ou de perte ! Réparer, c'est un geste ZD !

jusqu'à -15€ à l'achat d'une bonne gourde !

leau du robinet!
Pour que l'usage de la gourde reste écologique et économique, il faut aussi bien l'entretenir et la faire durer dans le temps ! Retrouvez nos conseils d'entretien dans une prochaine infographie et sur www.intradel.be pour plus d'informations sur l'eau du robinet, les bonnes gourdes et la prime disponible !

Intradel et votre commune

ACTEURS LOCAUX

LE JUMELAGE BURDINNE - ROUILLON

Depuis 2012

Notre commune de Burdinne est jumelée avec la ville de Rouillon, bourgade résidentielle proche du Mans en France dans le département de la Sarthe (72).

Notre comité regroupe trente familles à Burdinne et trente familles à Rouillon.

Le but du jumelage est en premier lieu les contacts humains concrétisés par le voyage une année sur deux, pendant le week-end de Pentecôte, des Burdinnois à Rouillon. Les Rouillonnais viennent nous rendre visite les autres années. .

Les échanges permettent de découvrir la région, le patrimoine ainsi que les spécialités de bouche.

Des liens d'amitié se sont noués entre familles jumelles

ainsi qu'entre tous les membres de part et d'autre de la frontière.

Au programme pour 2023

Cette année, nous accueillerons les Rouillonnais, du vendredi 26 mai au lundi 29 mai.

Un repas réunissant toutes les familles aura lieu le dimanche 28 mai en soirée, tous les sympathisants sont les bienvenus.

Au cours de l'année, nous organisons également quelques activités pour financer les rencontres comme la participation à l'Apéro des Burdinnois, le souper « Raclette » d'octobre, le marché de Noël à la Ferme de la Grosse Tour, ...

A titre purement bénévole, le comité participe activement à la journée Télévie qui a lieu traditionnellement au printemps, principalement dans l'organisation du jogging.



Intéressés pour accueillir une famille ?

Prenez contact avec Ghislain Charlier 0495/20.23.50 ou par mail ghislain.charlier@charlierg.net

Notre comité se réunit chaque quatrième jeudi du mois à Oteppe, salle du Centre Culturel, Thier de l'Eglise à 20 heures.

Nous vous y accueillerons volontiers.

Site de Rouillon :
<http://www.rouillon.fr>

VOUS ÊTES UN ACTEUR LOCAL ET VOUS AVEZ BESOIN D'UN COUP DE POUCE ?

N'hésitez pas à contacter notre service développement local.

Contact : Marine Hiclet
adl@burdinne.be ou 081/51.97.18



ENERGIE

INSTALLATION DE BORNES DE RECHARGE POUR VOS VÉLOS ÉLECTRIQUES

La commune de Burdinne dispose désormais de deux endroits pour recharger vos vélos électriques. Deux bornes équipées d'un petit coffret pour protéger votre chargeur. pouvant accueillir deux vélos simultanément



Les nouvelles bornes se situent à l'arrière de la Ferme de la Grosse Tour, rue de la Burdinale 6 et sur le site du terrain de Football de Burdinne, rue Chimpisse, 6.

Une prise est accessible dans le coffret qui possède un couvercle permettant de sécuriser votre chargeur ainsi que le vélo avec votre cadenas.

La recharge est gratuite, mais veillez à débrancher votre vélo dès que celle-ci est terminée afin de laisser l'accès aux autres usagers.

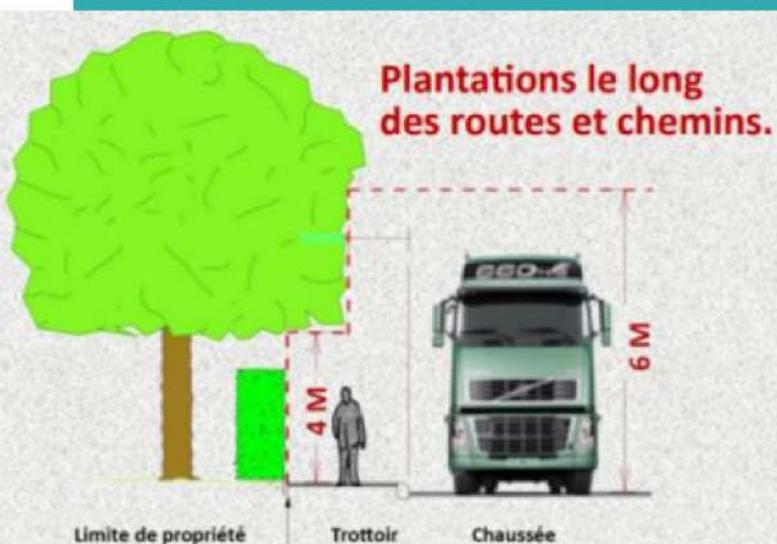
*Infos et contact : Sophie Bourguignon, Eco-passeuse
energie@burdinne.be - 085/51.97.36*

ENVIRONNEMENT L'ÉMONDAGE DE VOS PLANTATIONS !

Après de nombreuses observations, nous souhaitons vous faire quelques rappels concernant l'émondage de vos plantations.

Veillez à ce que celles-ci ne débordent pas sur la voie publique notamment, de manière à respecter l'article 25 du Règlement Général de police de la Commune de Burdinne, à savoir :

25.1. Sans préjudice des dispositions réglementaires en la matière, les plantations se trouvant sur les propriétés en bordure de la voie publique seront émondées de façon telle qu'aucune branche



- Ne fasse saillie sur le domaine public à moins de 6 mètres au-dessus du sol.
- Ne fasse saillie sur l'accotement ou le trottoir, à moins de 4 mètres au-dessus du sol.
- Ne puisse d'aucune manière masquer la signalisation routière quelle que soit sa hauteur.

*Infos et contact : Laury Cusich, agent constatateur
agentconstatateur@burdinne.be ou 0471/24.24.54*

MOBILITÉ

LE RETOUR DES DEUX ROUES À L'ÉCOLE

**Envie de récupérer du temps ? De plus d'autonomie pour vos enfants dans leurs déplacements ?
Le ramassage scolaire à vélo organisé par le GAL Burdinale Mehaigne répond à ces objectifs.**

Il s'agit d'un projet pour lequel, les élèves, encadrés par des accompagnateurs, se déplacent en sécurité à vélo pour se rendre à l'école. Différents points d'arrêt sur le circuit leur permettent de rejoindre le rang vélo. Afin d'améliorer cette expérience, les cartables des élèves sont installés dans des remorques vélo pris en charge par les accompagnateurs.

Seul prérequis pour participer : savoir rouler à vélo et avoir un vélo en ordre.

Cette action gratuite et intergénérationnelle se déroulera du 24 avril au 7 juillet 2023, elle s'adresse aussi bien aux élèves des écoles primaires du territoire qu'à toutes personnes souhaitant les accompagner à vélo et sans qui, l'action ne pourrait pas avoir lieu.

Nous sommes à la recherche de personnes pour renforcer notre équipe d'accompagnateurs. Une formation est donnée par le GAL pour les personnes qui le désirent.

Vous souhaitez en savoir plus ? Visitez notre site internet galbm.be et visionnez la toute nouvelle vidéo réalisée par les participants des années antérieures intitulée « Le vélo, la liberté au bout des pieds ».

Comment inscrire votre enfant ou vous-même en tant qu'accompagnateur ?

En prenant contact avec le chargé de mission mobilité vélo, Gaël Stordeur, au 085/23.05.25 ou via l'adresse velo@pays-burdinale-mehaigne.be

PETIT RAPPEL CONCERNANT LE CODE DE LA ROUTE !

Tous les usagers ont leur place sur la voie publique. Voici quelques règles qu'il est bon de se remémorer pour éviter des accidents :

- Le franchissement de la ligne blanche centrale est interdit pour dépasser. Dans les virages, les risques d'accidents mortels en cas de dépassements sont accentués.
- Depuis mai 2019, le Code de la route oblige le dépassement des cyclistes à un mètre d'écart en agglomération et 1m50 hors de celles-ci.
- Les chemins F99C sont réservés aux véhicules agricoles, aux piétons, aux cyclistes et aux cavaliers. Les autres véhicules (hormis ceux d'intervention) y sont interdits.

Merci d'y penser pour la sécurité de chacun et d'autant plus que nos écoliers vont se remettre en selle sur le chemin de l'école dès ce mois d'avril.



CENTRE CULTUREL

EN JEUX-TU EN VOILÀ ? SOIRÉE ET APRÈS-MIDI JEUX DE SOCIÉTÉ

Le vendredi 26 mai à la Guinguette de la gare de Braives de 19h à 22h30

Les dimanches 30 avril et 11 juin à la salle culturelle d'Oteppe de 14h à 17h00

Andréa Castello, propriétaire du magasin "En jeux-tu, en voilà" à Stockay, a choisi de déposer ses pions sur Braives et Burdinne pour transmettre sa passion des jeux de société en tout genre. Le temps d'une soirée ou d'une après-midi, il vous propose donc de découvrir des nouveautés ludiques, des jeux de société pour les amateurs et les confirmés, pour les petits et les grands... En famille, entre amis ou en solo, rejoignez-nous pour jouer ! Ambiance conviviale assurée...

Gratuit sur réservation

Inscriptions : enjeuxu@outlook.com ou via Facebook www.facebook.com/enjeuxu



EXPOSITION COLLECTIVE : "LOUP Y ES-TU ? "

Vernissage le vendredi 16 juin de 17h30 à 19h à la Ferme de la Grosse Tour de Burdinne.

A travers le Parcours d'Education Culturelle et Artistique (PECA), les élèves de trois implantations scolaires braivoises et burdinnoises ont suivi la trace du Petit Chaperon rouge et du loup en Hesbaye. L'exposition est l'aboutissement d'un travail de plusieurs mois autour de cette thématique. Venez admirer leurs créations lors d'une exposition temporaire. Vernissage à partir de 17h30.

Gratuit

LE CENTRE CULTUREL DE BRAIVES-BURDINNE EN FÊTES -HALTE'LIER

Vendredi 2 et samedi 3 juin à la Ferme de la Grosse Tour.

Que diriez-vous de faire une halte culturelle, familiale, festive et conviviale ? Cette année, la Halte'lier se tiendra sur deux jours et s'invitera à Burdinne, au marché mensuel du vendredi. Une bonne occasion de joindre l'utile à l'agréable...

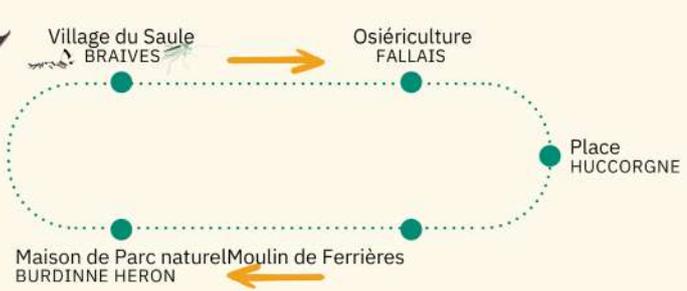
Au programme du week-end : concerts, expositions, démonstrations d'artisanat, ateliers créatifs, animations pour tous... et bien sûr de quoi se restaurer !

Ce sera aussi l'occasion de découvrir différentes associations actives sur le territoire, d'expérimenter toute une série d'ateliers et de disciplines artistiques, de rencontrer les animateurs des ateliers du Centre culturel... Bref il y en aura pour tous les goûts et pour tous les âges !

N'hésitez donc pas à nous rejoindre avec Tonton Lucien, parce que plus on est de fous...



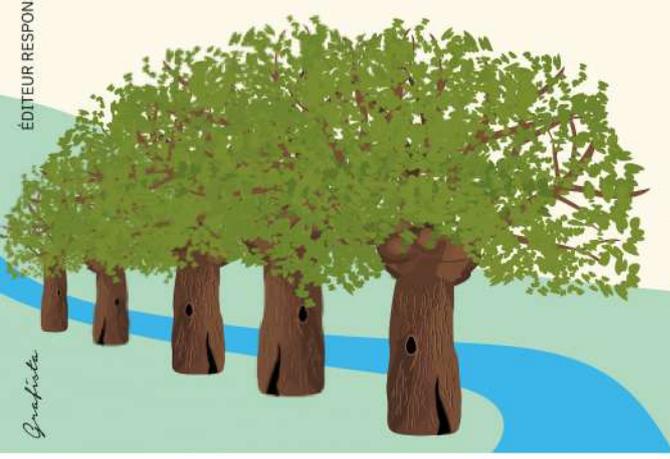
EDITEUR RESPONSABLE : Pol GUILLAUME – Bourgmestre de Braives – Président du Village du Saule – MMER ASBL



À VÉLO
Boucle de 33 km au cœur
du Parc naturel Burdinale-Mehaigne

DIMANCHE 28 MAI 2023 DE 10 H À 17 H
Animations gratuites autour du saule

Inauguration de la balade à 10h au Village du Saule à Braives
Toute la journée : initiation à la vannerie et à l'architecture végétale, le saule dans nos paysages et le long des cours d'eau, balades guidées, contes pour enfants, démonstration de sculpteurs végétaux, bar et restauration...
Départs libres



Retrouvez toutes les infos sur villageusaule.be

DERNIÈRES INFOS

ASBL - RÉUSSIR À L'ÉCOLE

Votre enfant connaît des difficultés scolaires ? Il a besoin d'aide pour une remise à niveau ?

La commune de Burdinne œuvre en partenariat avec l'ASBL réussir à l'école !

N'hésitez pas à consulter son site internet pour suivre l'agenda de ses activités : www.reussiralecole.be



SPF FINANCES : AIDE AU REMPLISSAGE DE LA DÉCLARATION D'IMPÔTS

Vous avez besoin d'aide pour remplir votre déclaration d'impôts ?

- Prenez rendez-vous au **0257/55.667** (n'oubliez pas de vous munir de votre carte d'identité)
- Un collaborateur du SPF Finances vous rappellera au moment convenu pour remplir avec vous votre déclaration.
- Vous recevrez ensuite par la poste (dans un délai d'un mois) un document de confirmation à signer et à renvoyer pour terminer l'envoi de la déclaration.



DÉCOUVREZ ICI LE PROGRAMME



VIE ASSOCIATIVE

LES PROCHAINES ACTIVITÉS PROPOSÉES PAR VOS ASSOCIATIONS LOCALES



MAI

12

JEUNESSE HANNÊCHOISE GUINGUETTE DE PRINTEMPS

de 17h00 à 23h30

Contact : Michael Vanroelen -
0479/46.15.48



MAI

29

OEUVRES SCOLAIRES MARNEFFE MARCHE ADEPS

à partir de 07h00 jusque 17h00

Contact : Guy Dodemont-
0471/04.43.14



MAI

26

JUMELAGE BURDINNE - ROUILLON ROUILLON À BURDINNE

Du 26 au 29 mai

Contact : Ghislain Charlier
0495/20.23.50



JUIN

24

CS BURDINNOIS TOURNOI DE SIXTE SENIOR

Contact : Sylvain Noël
0498/37.44.97



MAI

28

TENNIS DE TABLE MARCHE ADEPS

à partir de 07h00 jusque 17h00

Contact : Jonathan Constant
0498/65.17.84

SERVICES COMMUNAUX

CPAS

cpas@burdinne.be - 085/51.97.30

POLICE

019/65.95.00 - uniquement sur rendez-vous

AGENCE LOCALE POUR L'EMPLOI

Marie DEGROOT

ale@burdinne.be - 085/51.97.12

Permanence le vendredi de 9h à 12h00 -

Vendredi après-midi sur rendez-vous